

# Susciter l'implication du public agricole féminin au sein de collectifs

## Objectifs de la formation

Cette formation donnera aux participant-e-s des compétences et des techniques pour s'impliquer et pour susciter l'implication d'autres agriculteurs-trices au sein d'un groupe/d'une équipe; d'une instance... Il s'agit de comprendre les enjeux de la partici

## Enjeux

Les agriculteurs et notamment les agricultrices sont amenés dans le cadre de leurs activités agricoles et connexes à travailler de plus en plus en équipe, au sein d'instances agricoles, de groupes de différentes natures, pour promouvoir leur métier, leurs productions... Cependant, ces groupements et associations agricoles rencontrent des difficultés à impliquer le public agricole, notamment féminin et susciter sa participation.

## Pré-requis

Aucun. Public visé : Cette formation est ouverte à tout-e-s agriculteurs-trices de diverses régions de France, notamment à ceux qui sont engagés au sein d'un groupe ou groupement agricole (GVA, coopérative laitière, etc.) ou pas encore.

## Déroulé

- Présentation de la formation et ajustement du programme aux besoins des stagiaires
- Travail d'expression des participant-e-s : Qu'est ce qui provoque l'engagement ? C'est quoi l'engagement ?

Comment l'engagement permet-il de retrouver du pouvoir d'agir ?

- Questionner l'organisation interne de son association ou de son groupement.

Pourquoi y-a-t-il un déficit de

participation ? Tirer un bilan de l'engagement des membres de l'association ou du groupement sans juger (ceux qui

s'investissent : qui sont-ils ? Connaissent-ils bien le groupement ?...).

La question de la place et du rôle des femmes dans les groupes et instances agricoles - les freins à l'engagement.

- Apports théoriques : sociologie des publics, rapports sociaux dans l'inégalité face à la parole, apport sur les marches nécessaires à la prise de responsabilité...

Se doter d'outils pour favoriser la participation de toute-s :

- Etre capable de proposer plusieurs « marches d'engagement » à la mesure de chacun-e

- Savoir distinguer les besoins et respecter les besoins différents exprimés

- Savoir miser sur le plaisir d'agir ensemble

- expérimenter la sociocratie.

Savoir mettre en place des procédures d'accueil et de suivi des adhérent-e-s.

Repenser le partage des tâches entre les personnes de son groupement (simple adhérent, responsable, animateur),

suivant les situations professionnelles rencontrées.

Savoir se fixer collectivement des objectifs atteignables et cohérents.

Mise en application des outils sur l'étude d'un cas concret.

Analyse des exercices pratiques par les stagiaires et l'intervenante : des acquis (cadre, méthode, outils...), des

points à travailler et des compétences à renforcer.

Bilan, Évaluation orale/écrite de la session sur la forme et sur le fond (satisfaction).

Définition suivant le ressenti de l'intervenante et des besoins exprimés par les stagiaires, de perspectives de

nouvelles actions de formation collectives, autour de l'engagement professionnel des femmes en agriculture.

Méthodes pédagogiques et moyens matériels :

Echanges entre la formatrice et les stagiaires. Exercices pratiques avec une forte interactivité et des échanges entre les stagiaires. Récits croisés du rapport à l'engagement. Apports méthodologiques de l'intervenante.

## Dates, lieux et intervenants

**04 mars 2019**

09:30 - 17:30 (7hrs)

Fadear 104 rue Robespierre

93170 Bagnole

Intervenante extérieure :

NyNo Langlois-Chevrier, formatrice facilitatrice et animatrice en auto défense pour les femmes, association Sista

(<https://associationsista.wordpress.com/>) 21 rue Gambetta, 38680 Pont en Royans

Formateur interne : Julien Melou, animateur Fadear depuis 8 ans.

## Financier(s)



## Bulletin d'inscription

Nom \_\_\_\_\_ Prenom \_\_\_\_\_

## Infos complémentaires

**Organisée par** Fadear

**Durée de la formation** 1 jour(s)

**Date limite d'inscription** 01/01/1970

## Tarifs

Adhérent 0€

Non agricole 175€

gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA

Prise en charge intégrale des frais pour les paysans\_nes adhérent\_e\_s à la Fadear. Formation prise en charge pour les paysans\_nes non adhérent\_e\_s à la Fadear par le fonds de formation Vivea auxquels ils cotisent dans la limite de leur plafond annuel.

## Plus de renseignements

Julien Melou

[jmelou@fadear.org](mailto:jmelou@fadear.org)

Fadear

104 rue Robespierre

93170 Bagnole

01.43.63.41.50

Le repas du midi est organisé par la FADEAR et son coût est compris dans le coût de la formation ainsi que le petit déjeuner.